Deux jugements avaient été rendus condamnant le liquidateur à payer ces pensions, mais celui-ci avait refusé, sa liquidation n'étant pas terminée.

A la demande de M. Pichat, député, les Chartreux ont rétabli les pensions.

Le premier payement des trimestres échus a eu lieu aujourd'hui, et à cette occasion les bénéficiaires se sont réunis à Saint-Laurent-du-Pont en un banquet présidé par M. Pichat.

Des toasts ont été portés pour remercier les Chartreux des trente mille francs qu'ils ont décidé de payer annuellement.

AU JOUR LE JOUR

Voyages ministériels

M. BIENVENU MARTIN A AMIENS

Nous avons relaté hier brièvement le voyage de M. Bienvenu Martin à Amiens.

Il convient d'y revenir d'après les dépêches de nos correspondants.

Samedi le ministre de l'instruction publique était allé à Boulogne, où il avait présidé à l'inauguration d'un collège.

Dimanche matin, à Amiens, il reçut les autorités à la préfecture.

Au général Debatisse, qui assurait le gouvernement « que nous faisons des enfants qui nous sont confiés de bons soldats et que nous rendons à la France de bons citoyens », M. Bienvenu Martin a répondu que « l'armée a une haute tâche à accomplir : elle ne collabore pas seulement à la défense du pays, mais elle doit aussi être la sauvegarde des libertés publiques ». Le ministre est heureux d'avoir l'assurance que ces sentiments sont ceux qui animent les officiers du 2e corps.

Au recteur de l'université de Lille, qui est venu apporter les hommages du corps enseignant supérieur et secondaire, à l'inspecteur d'académie présentant les instituteurs, le ministre adresse une petite allocution sur les devoirs des éducateurs de l'enfance :

Leur mission est difficile et délicate : il ne suffit pas d'instruire l'enfant, il faut aussi s'occuper de son éducation ; c'est la tâche qui leur incombe et que la République attend d'eux. Il faut que le corps enseignant se pénètre bien de son rôle et qu'il se garde de toute imprudence. On a beaucoup dit depuis quelque temps que la patrie n'était qu'un mot. Je ne sais pas si dans l'univers civilisé il est une nation qui accepte une pareille thèse. Servir la patrie, c'est servir la France, c'est défendre ses intérêts matériels, c'est lui conserver son patrimoine de gloire et d'espérance, c'est continuer à lutter pour les nobles causes auxquelles elle a dans le passé attaché son nom, c'est prolonger la Révolution française qui a donné au monde la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen.

La France est grande aussi parce que plus que toute autre elle pratique la solidarité. Vous aussi, messieurs, vous enseignez et pratiquez cette vertu laïque. Aujourd'hui que la République vous a débarrassés de la tutelle déprimante qui jadis pesait sur vous, vous jouissez de la plénitude de la liberté et de l'indépendance. Sachez-en user au mieux des intérêts du pays.

Après la remise de palmes, de rubans du Mérite agricole et de médailles d'honneur et l'inauguration de l'école supérieure professionnelle, un banquet fut donné au ministre dans le préau couvert de l'école.

M. Fiquet, député et maire, dans le toast qu'il a porté, a fait allusion à la part que le ministre a prise au vote de la loi de séparation devant la Chambre. Il a terminé ainsi :

Cette loi, qui, j'en ai la ferme conviction, ne tardera pas à recevoir la consécration de vos collègues du Sénat, rompra enfin les liens gênants qui unissaient dans un mariage mal assorti des conjoints d'humeur incompatible; en proclamant la neutralité absolue de l'Etat, elle ouvrira une ère nouvelle dans laquelle régnera un esprit nouveau — je ne parle pas de l'esprit nouveau qui causa jadis tant de mal à la République — mais un esprit d'indépendance, de liberté et de progrès qui rendra plus facile l'accomplissement des réformes si vivement désirées par la démocratie.

M. Bienvenu Martin en lui répondant s'est exprimé ainsi :

Après avoir affranchi l'école de la tutelle confessionnelle, nous voulons aussi, affranchir l'Etat de celle de l'Eglise ; aussi, bientôt j'espère, le Sénat, en adoptant le projet de séparation voté par la Chambre, fera de cette réforme libérale une réalité.

Ce faisant nous aurons rempli nos promesses en accomplissant une partie de notre programme ministériel.

Certains nous ont demandé, et c'était là à mes yeux une curiosité bien superflue, avec qui nous voulions faire les réformes et où nous voulions aller.

Le président du conseil, l'homme éminent à qui nous avons dû tout récemment d'échapper à de délicates difficultés d'ordre extérieur, avait pris avec nous l'engagement de continuer l'œuvre démocratique de nos prédécesseurs avec l'appui d'une majorité républicaine. Avons-nous donc dévié de cette ligne de conduite ?

Nous avons fait voter la loi de deux ans, la loi assurant l'assistance aux vieillards et aux infirmes, la séparation des Eglises et de l'Etat.

Si la Chambre nous conserve sa confiance, nous continuerons dans la voie que nous nous sommes tracée en poursuivant la réalisation de la grande réforme des retraites ouvrières.

Républicains de bonne foi, nous ne voulons pas chercher de majorité nouvelle en dehors de celle qui nous a aidés jusqu'ici et nous a soutenus de son appui pour faire aboutir les réformes démocratiques et sociales.

Nous ne croyons manquer ainsi ni à notre devoir ni à nos engagements.

M. THOMSON A SAINT-BRIEUC

(Dépêche de notre correspondant particulier)

Saint-Brieuc, 16 octobre.

M. Thomson, ministre de la marine, a inauguré hier la gare centrale des chemins de fer départementaux. Après la cérémonie, M. Thomson a remis la décoration de chevalier de la Légion d'honneur à M. Bourgin, architecte départemental, capitaine des pompiers de Saint-Brieuc.

Puis il a remis des palmes d'officier de l'instruction publique, d'officier d'académie et des croix de chevalier du Mérite agricole.

Au banquet qui lui a été offert à la mairie de Saint-Brieuc, M. Thomson a prononcé un discours dans lequel, après avoir promis de donner satisfaction aux desiderata des marins, il fit l'éloge de l'œuvre du cabinet et de la législature actuelle.

Il a réprouvé les doctrines hervéistes et bu à la ville de Saint-Brieuc et à la Bretagne républicaine.

Après le banquet, le ministre remonta dans le train spécial pour aller examiner les travaux projetés du bassin à flot du Légué.

M. Thomson dîna à la préfecture, puis alla voir le bal champêtre sur les promenades splendidement illuminées, où il fut l'objet d'ovations.

M. DUBIEF A SEMUR

M. Dubief, *ministre du commerce*, a inauguré hier à Semur un asile de vieillards légué par M. Bouthier de Rochefort, ancien député de Charolles.

Le ministre a été reçu par les autorités à la gare de Marcigny. Il a remis des palmes académiques, puis il a assisté à un banquet de 350 couverts dans les dépendances de l'hospice.

M. Dubief a pris le dernier la parole.

Les intérêts agricoles du pays, dit-il, sont gravement engagés par suite de la modification du nouveau tarif avec la Suisse. Des difficultés peuvent surgir. Je travaillerai à empêcher la rupture et à sauvegarder les intérêts qui doivent unir les deux pays.

L'œuvre de démocratie, ajoute le ministre, n'est pas encore accomplie. Le ministère Waldeck-Rousseau a fait la loi des associations. Le ministère Combes l'a fait appliquer. A nous de la réaliser, quand le Sénat aura voté la loi de séparation qui assurera la liberté du culte à tous et qui est honorable pour l'Eglise et pour la République.

M. Dubief boit ensuite à la République démocratique, qui assurera plus de bien-être en faisant respecter les lois et en élevant l'idéal du bon et du bien.

Fêtes au profit des Calabrais

LA FÊTE DE L'AÉRO-CLUB

La population parisienne a fait hier un succès à la manifestation aéronautique organisée par l'Aéro-Club de France, au profit des sinistrés de la Calabre.

Malgré le temps très incertain de la matinée et malgré quelques averses survenues dans l'après-midi, une foule que l'on peut évaluer à plus de trente mille personnes avait, dès une heure de l'après-midi, envahi les Tuileries par toutes les issues possibles.

Le service de police ne put que contenir à grand'peine le public jusque vers quatre heures. Après, ce fut l'envahissement. On bouscula les tourniquets des places à 50 centimes et les quelques milliers de personnes qui étaient déjà dans cette enceinte brisèrent les palissades qui les séparaient des places réservées. Ce fut une poussée formidable vers les ballons, vers les conduites de gaz; aussi les organisateurs eurent-ils quelques craintes qui ne cessèrent qu'à la nuit, quand le jardin des Tuileries fut évacué.

Le temps était très défavorable pour un lâcher de ballons de cette importance. Malgré cela, quinze aérostats s'élevèrent dans les airs entre trois heures de l'après-midi et sept heures du soir. Cinq concurrents seulement, vu la pluie et le vent, déclarèrent forfait.

Voici la liste des ballons qui sont partis :

L'*Eden*, de M. Edouard Boulenger; l'*Archimède*, de M. Georges Blanchet; le *Radio-Solaire*, monté par M. Louis Godard, son constructeur, en l'absence de M. Paul Bordé, forfait; la *Belgique*, de M. le comte Hadelin d'Oultremont; la *Concorde*, de M. Léon Maison; la *Kabylie*, de M. Jacques Faure; *El-Cierzo*, de M. J.-F. Duro; *Phœbé*, de M. Edouard Bachelard; *Eole*, de M. René Gasnier; l'*Académie-Aéronautique*, de M. Justin Balzon; la *Belle-Hélène*, de M. Alfred Duprat; l'*Albatros*, de M. A. Leblanc; le *Centaure*, de M. Alfred Vouwiller; la *Finlande*, de M. Erik Tollander de Balsch; enfin le *Cambronne*, de M. Edmond David.

Les derniers départs, toujours contrariés par un très fort vent, se sont faits par nuit noire, à la lueur blafarde des arcs électriques, tandis qu'au ciel les nuages qui voilaient la lune filaient à toute vitesse. Le vent atteignait 84 kilomètres à l'heure.

L'organisation de cette épreuve était assurée par MM. de La Vaulx, Besançon et Surcouf, commissaires sportifs.

M. L.-P. Cailletet, membre de l'Institut, président de l'Aéro-Club, recevait les invités dans la tribune d'honneur.

Le président de la République, les ministres du commerce, de l'agriculture et de l'instruction publique s'étaient fait représenter. Nous avons aussi remarqué la présence de l'ambassadeur d'Allemagne, accompagné de la princesse Radolin et de son fils; du premier secrétaire de l'ambassade d'Italie, représentant le comte Tornielli; du chargé d'affaires de la Bavière, de MM. Dumonthier, conservateur des Tuileries, et Redon, architecte du Louvre.

A cinq heures, la reine Ranavalo est arrivée en automobile, accompagnée par M. Bafoil, délégué du ministère des colonies.

Le comte de La Vaulx a fait les honneurs de la réunion à la reine, qui a tenu à examiner en détail les installations des ballons, nacelles, appareils météorologiques, etc.

On croit que les atterrissages se feront en Allemagne du nord. Une forte dépression ayant été signalée hier sur les îles Britanniques, les concurrents descendront peut-être avant, craignant d'être entraînés vers la mer du Nord. Cependant dans la soirée des courants d'ouest-nord-ouest ayant été signalés par M. Godard qui avait atterri avec le *Radio-Solaire* à 80 kilomètres de Paris, on espère que quelques concurrents pourront réussir à atterrir très loin.

A LA GALERIE DES MACHINES

La fête fut ici organisée par le comité des fêtes de Paris, dont le président est M. Brézillon. Les curieux y furent en nombre considérable et se firent une joie d'acclamer la reine Ranavalo lorsqu'elle arriva vers la fin de la journée.

Au programme : concours de musique, fête de gymnastique, tir à l'arc, assauts d'armes, kermesse très animée, toutes attractions applaudies.

FAITS DIVERS

LA TEMPÉRATURE

Bureau central météorologique

Lundi 16 octobre. — La pression barométrique se relève rapidement sur la mer du Nord et les îles Britanniques (Blacksod, 764 mm.). La dépression de la Scandinavie s'éloigne dans l'est : une violente tempête du nord sévit sur les côtes de la Norvège et du Danemark. Un mouvement secondaire tend à se former vers le golfe de Gênes.

Le vent est fort du nord sur la Manche, modéré en Bretagne, faible en Gascogne et en Provence.

Des pluies sont tombées sur la moitié nord de l'Europe; en France, on a recueilli 15 mm. d'eau à Lorient, 9 à Dunkerque, 2 à Paris.

La température s'est abaissée sur les îles Britanniques et les Pays-Bas. Ce matin le thermomètre marquait : 0° à Stockholm, 1° à Schields, 3° à Clermont, 4° à Toulouse, 7° à Paris, 19° à Alger.

On notait 3° au mont Aigoual, 0° au puy de Dôme, — 2° au pic du Midi.

En France, la température va s'abaisser; des ondées sont encore probables.

A Paris, hier, la température moyenne, 9°, a été inférieure de 1°1 à la normale (10°1).

A la tour Eiffel, maximum 10°1 le 15 octobre, à 10 h. du soir; minimum 5°2 le 16, à 6 h. du matin.

Situation particulière aux ports

La mer est houleuse sur la Manche et à Brest, peu agitée ou belle dans les autres stations.

Observatoire municipal (RÉGION PARISIENNE)

Il est tombé pendant l'après-midi d'hier de nombreuses ondées de peu d'importance, alternant avec des gouttes, et ce matin de 2 h. 35 à 5 h. 50, il a plu d'une façon continue.

Les quantités d'eau recueillies sont généralement voisines de 1 mm., sauf dans la banlieue nord-est où on note 3 à 5 mm.

Depuis 9 heures le ciel présente de larges éclaircies.

Les vents qui soufflaient avec force de l'ouest-sud-ouest pendant la journée d'hier ont tourné au nord-nord-ouest à la fin de la nuit; leur vitesse a notablement diminué.

La température demeure inférieure à la normale. La pression barométrique, qui passe par un minimum de 753 mm. 3 ce matin à 2 h. 15, est depuis en hausse assez rapide; elle atteint à midi 758 mm. 9.

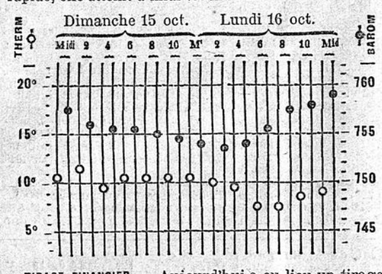

TIRAGE FINANCIER. — Aujourd'hui a eu lieu un tirage d'obligations de la ville de Paris 1869 :

Le numéro 146,808 est remboursé par 200,000 fr.

Les 4 numéros suivants sont remboursés chacun par 10,000 fr. : 659,399 — 40,463 — 335,864 — 538,714.

Les 10 numéros suivants sont remboursés chacun par 1,000 fr. : 739,802 — 705838 — 729,836 — 83,711 373,380 — 714,773 — 623,168 — 492,086 — 612,054 — 563,877.

MESSE ROUGE. — Les royalistes fidèles à la branche cadette des Bourbons étaient réunis ce matin à l'église Saint-Denis de la Chapelle pour assister à la messe « rouge » célébrée, comme nous l'avons dit, en commémoration de la mort de Marie-Antoinette.

Un registre avait été déposé à la porte intérieure de la sacristie pour recueillir les signatures des invités, qui, cette formalité accomplie, allaient prendre place devant une chapelle située derrière le maître-autel.

Au premier rang se tiennent le chef de la branche, le prince Jean, sa femme, la princesse Madeleine, et son fils, le prince Henri, un tout petit garçonnet emmitouflé dans une fourrure grise. Derrière eux, nous remarquons la comtesse de La Fargue, la marquise de La-Tour-du-Pin Chambly de la Charce, le baron et la baronne de Grandcourt, etc. ; au total, une cinquantaine de personnes appartenant pour la plupart au monde de l'aristocratie.

Mais voici un retardataire que les invités saluent avec déférence et qui, traversant les rangs de l'assistance, va se placer à côté du prince Jean : c'est le prince Charles, son frère.

— L'âme de la cause ! nous souffle un fervent royaliste.

A ce moment, on entend frapper trois ou quatre coups. C'est le suisse qui, précédant le prêtre officiant, revêtu d'habits sacerdotaux de couleur rouge incarnat, frappe les dalles de sa hallebarde. Avant de commencer la messe, M. de Bonniot, curé, se tourne vers l'assistance, et s'adressant au prince Jean et à sa femme, qu'il appelle « monsieur, madame », prononce une allocution dans laquelle il rappelle l'histoire de l'église Saint-Denis de la Chapelle, et faisant allusion à la mort de Marie-Antoinette, souhaite l'accession au trône, « pour le salut de la France », de l'héritier légitime.

Ce discours terminé, le curé a célébré la messe.

A LOURDES. — Quelques journaux, et notamment la *Petite République* et le *Matin*, ont signalé un conflit assez étrange qui s'est élevé à Lourdes entre l'évêque de Tarbes, M. Schœpfer, et un hôtelier, M. Roubaud, dont l'établissement, l'hôtel de l'Ermitage, se trouve sur la colline qui domine Lourdes, près du chemin que suivent les processions.

La colline presque tout entière appartient à la mense épiscopale à qui elle a été concédée par la commune de Lourdes. L'hôtel de l'Ermitage constitue la seule enclave qui existe dans cette vaste propriété.

Le chemin même appartient à la mense épiscopale, qui l'a fait construire il y a une vingtaine d'années et qui a concédé à M. Roubaud le droit de passage. Mais ce droit, en vertu d'un acte qui a été passé en 1877, et que M. Roubaud prétend avoir signé sans le lire sur la demande des religieux de Lourdes, avec lesquels il était dans les meilleurs termes, ne lui était donné qu'à titre précaire. Il pouvait être révoqué sans indemnité d'aucune sorte, lorsque les religieux le jugeraient bon.

Comment la mésintelligence s'établit-elle entre la mense épiscopale et M. Roubaud ? On ne le saurait dire avec précision, Bornons-nous à enregistrer le bruit d'après lequel la mense épiscopale avait espéré que M. Roubaud étant déjà vieux, veuf et sans enfant, l'enclave de l'Ermitage lui reviendrait bientôt et qu'elle en pourrait faire, selon son vœu, un sanatorium. Mais M. Roubaud, dont la piété est exemplaire et qui n'a pas cessé de rester strictement fidèle à ses convictions catholiques, aurait eu l'idée, fâcheuse aux yeux des propriétaires du passage, de se remarier et de devenir le père de trois beaux garçons.

Quoi qu'il en soit des causes de cette mésintelligence, celle-ci ne tarda pas à devenir aiguë. On commença par un procès.

Les religieux demandèrent aux tribunaux civils d'interdire le passage sur leur chemin à M. Roubaud. Ils furent déboutés en première instance, mais la cour d'appel de Pau, réformant le jugement, fit droit à la requête des religieux. Ceux-ci s'empressèrent d'exécuter la sentence, et comme M. Roubaud prétendait, n'ayant pas d'autre issue, ou du moins n'ayant derrière sa propriété qu'un sentier impraticable, continue de se servir de leur chemin, ils l'entourèrent d'un mur haut de six mètres qui rendait impossible l'exploitation de l'hôtel et difficile pour la famille Roubaud le moyen de s'approvisionner.

L'émotion suscitée par la révélation de ces faits, dont les premiers détails avaient été fournis au *Matin* par un honorable ecclésiastique, M. Valadier, curé d'Aubervilliers, a déterminé M. Schœpfer, l'évêque de Tarbes, à revenir sur sa décision. Il a fait connaître au *Gaulois* qu'après une entente avec le maire de Lourdes, chef de la police municipale, qui se chargeait de protéger les pèlerins « contre les manifestations scandaleuses » qui pourraient avoir lieu, il avait décidé — l'interdiction du passage signifiée à M. Roubaud n'ayant plus d'objet — de faire acte de charité chrétienne en rendant à l'hôtelier de l'Ermitage l'accès sur le chemin du Calvaire.

Il convient de dire que les « manifestations scandaleuses » dont il vient d'être question visent des incidents de nature à offenser la pudeur des pèlerins en procession, incidents facilités par le sentier qui relie le chemin du Calvaire à l'hôtel de l'Ermitage.

THÉATRES

M. Jules Claretie, administrateur de la Comédie-Française, a adressé à M. Henry Irving fils le télégramme suivant :

Toutes mes pensées de tristesse, tous les sentiments affligés de la Comédie-Française. Prie dire quand derniers hommages seront rendus à votre cher père.

Le roi et la reine ont fait envoyer un télégramme de sympathie à la famille du défunt.

Le corps est arrivé à Londres hier à trois heures du matin. A Bradford, les cloches de l'hôtel de ville ont sonné le glas, les drapeaux ont été mis en berne.

On parle de faire des funérailles nationales au grand acteur et de l'enterrer à l'abbaye de Westminster.

Le président Roosevelt a adressé un télégramme de regrets.

— L'empressement du public des matinées du jeudi, à la Comédie-Française, force l'administration, qui n'a pu satisfaire à toutes les demandes, a créer, comme compensation, une nouvelle série d'abonnements.

M. Jules Claretie inaugurera le 17 décembre une série de « dimanches classiques », soirées de quinzaine, qui du mois de décembre au mois de mai offriront aux abonnés douze représentations classiques, composées de pièces du répertoire choisies parmi les plus célèbres, et pour lesquelles les prix seront ceux du bureau, sans frais de location.

Les adhésions à ces « dimanches classiques », qui iront de quinzaine en quinzaine du 17 décembre 1905 au 20 mai 1906, sont reçues dès maintenant à l'administration de la Comédie.

— A l'occasion du 70e anniversaire de la naissance de M. Camille Saint-Saëns, M. Chevillard a inscrit à son programme de dimanche prochain la *Jeunesse d'Hercule*, un des poèmes symphoniques du maître français.

A ce même concert, M. Emile Cazeneuve interprétera la *4e Béatitude* de César Franck et l'air de la *Flûte enchantée* de Mozart.

Le programme comprendra, en outre, une symphonie de Haydn, l'ouverture du *Roi d'Ys* de Lalo, l'*Invitation à la valse* de Weber, instrumentée par Weingartner, et la deuxième audition de la *Mer*, les trois esquisses symphoniques de M. Claude Debussy.

— Mme Eleonora Duse va jouer, à l'Œuvre, les *Bas-Fonds*, le drame de Maxime Gorki. Cette représentation est fixée au 23 octobre. Mme Suzanne Desprès remplira le rôle de Natacha.

— Un incident qui n'a aucun rapport avec les difficultés pendantes entre M. Antoine et l'Association de la critique dramatique se produit entre M. Albert Carré, directeur de l'Opéra-Comique, et M. Gauthier-Villars dit Willy.

M. Albert Carré réclame cent mille francs de dommages-intérêts à M. Cir, directeur du journal les *Cartons mondains*, au baron de Castelnuovo, rédacteur en chef de ce journal, et à M. Gauthier-Villars, auteur d'un article qui y a paru.

Voici la teneur de l'exploit de l'avoué de M. Albert Carré :

Attendu que dans cet article M. Gauthier-Villars accuse M. Carré de ne jouer que des pièces des auteurs qui le payent et d'éconduire ceux qui ne sont pas assez riches pour faire entre ses mains des sacrifices d'argent ;

Attendu que cette accusation de vénalité et de chantage est l'injure la plus grave qui puisse être lancée à un directeur de théâtre ;

Attendu que depuis vingt et un ans que M. Carré est à la tête de théâtres de Paris, c'est la première fois qu'un outrage aussi sanglant lui est adressé ;

Attendu que M. Carré ne saurait tolérer un semblable affront, alors que s'il y a un reproche qui ne puisse lui être fait par personne, c'est précisément le reproche de cupidité ;

Attendu, etc., qu'aux termes des articles 1382 et 1383 du Code civil, M. Cir, M. le baron de Caltelnuovo et M. H. Gauthier-Villars doivent être tenus conjointement et, solidairement responsables,

Par ces motifs, s'entendre condamner à payer à M. Carré la somme de cent mille francs à titre de dommages-intérêts ;

Voir ordonner l'insertion du jugement à intervenir dans la publication mensuelle intitulée *Cartons mondains*, et dans dix journaux de Paris, au choix de M. Carré.

— Ce soir :

A la Comédie-Française, à huit heures et demie, première représentation de *Don Quichotte*, drame héroïcomique, en vers, en trois parties et huit tableaux, de M. Jean Richepin, avec la distribution suivante :

MM. Leloir, don Quichotte; Georges Berr, Ginès de Passamont; Dehelly, don Fernand; Louis Delaunay, don Luis duc d'Ossuna; Joliet, le curé; Falconnier, Martinez; Hamel, le majordome; Jacques Fénoux, Samson Carrasco, le bachelier; Charles Esquier, Pepe; Ravet, l'archer; Croué, Palomèque; Dessonnes, Cardenio; Siblot, maître Nicolas, le barbier; André Brunot, Sancho Pança; Granval, un galérien; Gaudy, un voisin; Laty, un voisin; Roussel, un voisin; Mendaille, un galérien.

Mmes Leconte, Dorothea; Thérèse Kolb, Thérèse Pança; Amel, Léonarda; Rachel Boyer, Dulcinée, Aldonza Lorenzo; Lynnès, Maritorne; Dussane, Juana; Mitzy-Dalti, dona Maria; Faylis, Miguelotto; Lherbay, une voisine.

Au Casino de Paris, plusieurs débuts : Bichnell, les Borsini, la troupe Holmann, les comiques Bedini et Arthur.

— Vif succès, chez Bostock, pour tout le programme. Il y avait, à la matinée d'hier, une foule d'enfants et de mamans qui témoignaient de leur plaisir par leurs applaudissements enthousiastes.

— Au Cirque d'Hiver, le programme actuel comprend les éléphants du professeur Loisset, miss Caira, Maboul, etc.

SPECTACLES DU LUNDI 16 OCTOBRE

Opéra, 8 h. — Faust. — Mardi, relâche.
Français, 8 h. 1/2. — Don Quichotte.
Opéra-Comique, 8 h. 1/2. — Les Dragons de Villars.
Odéon, 8 h. 1/2. — L'Ami du ménage. — Le Cœur et la loi.
Vaudeville, 8 h. 3/4. — La Belle Mme Hébert.
Gymnase, 8 h. 3/4. Terrible affaire. Secret de Polichinelle.
Th. Sarah-Bernhardt, 8 h. — Le Masque d'amour.
Variétés, 8 h. 1/4. — Pierrot à la plage. — Le Bonheur, mesdames !
Porte Saint-Martin, 8 h. 1/2. Les Exploits de Montenl'air.
Renaissance, 8 h. 1/2. — Sylvérie. — M. Piégois.
Gaîté, 8 h. 1/4. — Cyrano de Bergerac.
Athénée, 8 h. 1/2. — Séduction. — Cœur de moineau.
Châtelet, 8 h. 1/2. — Le Tour du monde en 80 jours.
Palais-Royal, 8 h. 3/4. Coiffeur de Madame. Toison d'or.
Ambigu, 8 h. 1/2. — Le Régiment.
Nouveautés, 8 h. 1/2. — Le Coup du télégramme. — Dix minutes d'arrêt.
Th. Antoine, 8 h. 1/2. Au Coin d'un bois. — Vers l'amour.
Fol.-Dram., 8 h. 1/2. L'Hôtel Godet. Le Billet de logement.
Th. Molière, 8 h. 1/2. — L'Audition. — La Concurrente.
Cluny, 8 h. 1/2. Hermance a de la vertu. Francs-Maçons !
Déjazet, 8 h. 1/2. — Il?... ou Elle?... — Tire au flanc !
Grand-Guignol, 9 h. Tél. 222-31. Pâquerette. L'Obsession.
Ecole des jeunes filles. Mascarade interrompue. Adèle.
Olympia, 8 h. 1/2. — A qui le million ?
Boîte à Fursy, 58, r. Pigalle. Tél. 285.10. Marg. Deval, Fursy.
Folies-Bergère, 8 h. 1/2. — Antinoa. — Mlle Cinquegrani.
Casino de Paris, 8 h. 1/2. Domino rouge. Bedini et Arthur.
Scala, 8 h. 1/2. — Le Prince qu'on rentre. — Mme Hercule !
Parisiana, 8 h. 1/2. — L'Amour à crédit.
Grands Magasins Dufayel. — De 2 à 6 heures. Attractions variées. — Fermé le dimanche.
Pal. de Glace, de 2 à 7 h. et de 9 h. à min. Patin sur vraie glace
Enghien, 11 m. de Paris, 152 trains par jour. Etablissement thermal. — Casino.
Nouv. Cirque, 8 h. 1/2. — Exercices équestres.
Hippodrome Bostock, 8 h. 1/2. Tél. 525.55. Matinées jeudis, dim., fêtes, 2 h. 1/2. Circus-Music-Hall. Fauves. Variétés.
Cirque d'Hiver, 8 h. 1/2. — Les 4 merveilleux éléphants.
Jardin de Paris, de 9 à 5 h. Concours de jouets. Concert.
Salon du mobilier. Grand Palais. Attractions. Concert tous les jours. 1 fr. Vendredi, 2 fr.
Mus. Grévin. Le Siège de Port-Arthur. Les Catacombes romaines. Le Cirque. L'actualité pr le cinématographe.
T. Eiffel. de 10 h. du matin à la nuit. Restaurant. Théâtre.
Jardin d'acclimatation. — Ouvert tous les jours.

SPECTACLES DU MARDI 17 OCTOBRE

Opéra, relâche. — Mercredi, 8 h. — Tannhæuser.
Français, 8 h. 1/2. — En Visite. — Le Duel.
Opéra-Comique, 8 h. — Le Barbier de Séville. — Cavalleria rusticana.

(Les autres spectacles comme lundi)

AVIS ET COMMUNICATIONS

Aujourd'hui et jours suivants, Exposition des vêtements à « Devants Incassables » dans les Magasins des grands tailleurs parisiens Roquencourt et Desprin, 25, bd Malesherbes. Cette Maison est trop connue par la renommée que lui vaut la coupe impeccable et l'élégance de ses costumes pour que nous insistions sur la nécessité qui s'impose de visiter cette exposition. Sur mesure : Complet 80-100 fr. Pardessus 55-70.

AMÉRIQUE DU SUD

La Compagnie des chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée et la Société de transports maritimes à vapeur, à Marseille, viennent d'élaborer un nouveau tarif comportant des prix réduits pour le transport direct des marchandises à petite vitesse, par expédition d'au moins 50 kilos., du réseau P.-L.-M. sur les ports de Montevideo, Buenos-Aires, Rio-de-Janeiro et Santos.

Ce nouveau tarif est applicable, depuis la gare d'entrée sur le réseau P.-L.-M., aux marchandises en provenance des autres réseaux.

Il y a tout lieu d'espérer que les avantages offerts par ce tarif, joints à la facilité de déterminer d'avance avec certitude le coût total du transport jusqu'au port de destination, contribueront largement au développement du commerce d'exportation sur l'Amérique du Sud.

FÊTE DE LA TOUSSAINT

A l'occasion de la fête de la Toussaint, les coupons de retour des billets d'aller et retour délivrés à partir du 28 octobre, seront valables jusqu'aux derniers trains de la journée du 6 novembre.

SPORT

Courses au Bois de Boulogne

La dernière journée de Longchamp n'a pu échapper à la pluie qui n'a épargné que les premières courses; le public était un peu moins nombreux que d'habitude dans les différentes enceintes; malgré le mauvais temps cependant, et bien que les deux épreuves du début fussent réduites, la première à un match, la seconde à une sorte de match également, deux des trois chevaux en présence appartenant à la même écurie, et que le prix Gladiateur lui-même ne fût qu'un match d'écuries, la recette au mutuel a dépassé de 343,290 francs celle de la journée correspondante en 1904.

Monsieur Charvet, le cheval de M. de Saint-Alary (O'Connor), n'a eu aucune peine à triompher de son unique adversaire, Colombia, dans le prix du Moulin (4,000 fr., 2,400 m.). — Pari mutuel à 10 fr. : 11 fr. ; à 5 fr. : 5 fr. 50

O'Connor montait également le vainqueur du prix de Saint-Cyr (5,000 fr., 2,400 m.), Hébron, qui s'est débarrassé aisément des deux représentants de l'écurie Lieux, Pilocarpia et Charlotte. — Pari mutuel : 11 fr. 50 et 6 fr.

Quant au prix Gladiateur (30,000 fr. et un objet d'art de 10,000 fr., 6,200 m.), il a été gagné de huit longueurs très facilement par Maximum, à M. J. de Brémond (Ransch), dont le compagnon d'écurie Toast avait fait le jeu à toute allure, à cinquante mètres des autres, jusqu'au milieu du troisième tour. Le cheval de M. Edmond Blanc, Gouvernant (G. Stern), qui s'était tenu à distance respectueuse du leader, a essayé de suivre Maximum au moment où celui-ci se décidait à remplacer Toast, au bout de 4,500 mètres environ, mais n'a jamais pu dépasser le cheval de M. J. de Brémond, qui a fini dans une allure à la fois souple et vigoureuse, affirmant une supériorité écrasante sur son rival, qu'il eût été plus sage de ne pas exposer à cette défaite au moment où il quitte le turf pour le haras autrichien où il fait, on le sait, payer ses services un assez joli prix.

Maximum, fils de Chalet et d'Urgence, commencera à son tour sa carrière d'étalon au printemps prochain. Il a gagné, en courses publiques, une somme de 424,092 francs, plus deux objets d'art, ceux de la Coupe d'or d'Ascot et du Gladiateur.

L'écurie de Brémond donnait au mutuel : 32 francs et 15 fr. 50.

Le Handicap libre (15,000 fr., 3,000 m.) a donné lieu à une très belle course entre les douze concurrents restés au programme. Après un départ laborieux, et qui a été détestable, Lavarède et Ecots se sont élancés en tête suivis de Pensa et Byzantin, pendant que Strozzi, Rataplan, Marsan et Lorlot perdaient beaucoup de terrain ayant été surpris au moment où les rubans se levaient. Les chevaux se divisaient en trois groupes très séparés les uns des autres, le second comprenant Salambô, Neuil, Condé et Grane, et restaient ainsi jusqu'au sommet de la côte de la grande piste. A la descente, les premiers commençaient à faiblir, et Salambô et Neuil se rapprochaient; celui-ci ne tardait pas à donner des signes de détresse et le poulain du comte de Pourtalès, Strozzi (Carrigan) survenait dans une allure facile, malgré un tournant un peu large, comme il l'avait fait dans la Coupe, et résistant à un bon effort de Salambô gagnait très nettement de trois quarts de longueur. La pouliche de M. Vanderbilt, que montait Wood, précédait de trois longueur le cheval de M. Schenkel, Marsan (A. Carter), qui avait eu tous les désavantages de la course, étant mal parti et ayant eu beaucoup de peine à se frayer un passage.

Strozzi donnait au mutuel 131 fr. et 37 fr. 50.

Le Premier prix d'Automne (6,000 fr., 1,600 m.) s'est terminé par un dead-heat entre Fier, à M. Edmond Blanc (G. Stern), et Titi, au comte de Vauvineux (G. Bartholomew), devant Campo Formio et quatorze autres chevaux. — Pari mutuel : Fier, 39 fr. 50 et 17 fr.; Titi, 32 fr. 50 et 18 fr. 50.

Une réclamation déposée par le jockey de Titi contre Fier n'a pas été admise par les commissaires.

Le Deuxième prix d'Automne (6,000 fr., 1,600 m.) est revenu à une pouliche grise — c'était le jour des gris avec Hébron, Strozzi et cette fille de Chambertin — Nèfle, à M. J. Prat (Bellhouse), battant d'une longueur Cassandre 2e, Orangerie 3e et dix autres. — Pari mutuel : 189 fr. 50 et 111 fr. 50. — L. G.

AUTOMOBILISME

La course de côte de Gaillon. — Malgré le mauvais temps, un public assez nombreux a assisté à la course annuelle de Gaillon, qui se disputo sur la côte de Sainte-Barbe, sur 1 kilomètre, départ lancé.

Le terrain était glissant et détrempé; le vent était contraire; aussi les vitesses s'en sont-elles ressenties.

Voici quels ont été les vainqueurs des différentes catégories :

Catégorie vitesse. — Grosses voitures : 1er, de Caters (Mercédès), en 31"; voitures légères : 1er et 2e dead-heat, Albert Clément (Bayard) et Henriot (Darracq), en 32" 4/5; voiturettes : 1er, Barriaux (Vulpes), 45".

Catégorie touristes. — Voitures de 25,000 fr. : 1er, Bablot (Berliet), en 44" 1/5; voitures de 18,000 fr. : 1er, Langruber (Fiat), en 1' 9" 1/5; voitures de 15,000 fr. : 1er, Baras (X...), en 1' 30"; voitures de 12,000 fr. : 1er Chanliaud, en 1' 9" 2/5; voitures de 8,000 fr. : 1er, Thorel (Gardner-Serpollet), en 1' 15"; voitures de 4,000 fr. : 1er, Bailleau (Bailleau), en 3' 10" 4/5; motocyclettes : 1er, Anzani (Alcyon), en 53" 4/5; tri-cars : Rivierre (Contal).

COURSE A PIED

Marathon. — La course dite de Marathon s'est courue hier après midi. Partis avec la pluie, cent trente-trois concurrents n'en ont pas moins continué vaillamment malgré les ondées qui n'ont pas cessé jusqu'à l'arrivée.

La victoire est revenue à l'Italien Pietri Dorando qui a couvert les 30 kilomètres du parcours en une heure cinquante-cinq minutes; le second était Bonheure, un Français, 3e Wigginton (Anglais), 4e Hulford (Anglais), 5e Ragueneau (Français).

Nos